

Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate

## Prix Créateurs BCVs : à vos dossiers !

*(Sion, le 2 février 2021)* – **Qui succédera à Zollinger Bio et à Scotech au palmarès des lauréats du Prix Créateurs BCVs ? Après une 11<sup>e</sup> édition marquée par un record de candidatures mais aussi par la pandémie, le prix initié par Business Valais et la Banque Cantonale du Valais repart pour une nouvelle édition. Les porteurs de projets innovants ont jusqu'au 26 mars prochain pour déposer leur dossier et tenter de remporter l'une des deux récompenses. Au total, CHF 30'000.- de gain sont promis à deux lauréats, ainsi qu'une visibilité sur l'ensemble du canton. La remise du prix est prévue en juin, sous une forme encore à déterminer.**

Lancé en 2007, le Prix Créateurs BCVs garde, au gré des années, son objectif premier: récompenser des projets innovants, quels que soient les domaines d'activité. Comme en 2020, cinq finalistes seront désignés par le Jury du prix. Ces cinq projets bénéficieront d'un large écho dans les médias valaisans, partenaires de la manifestation. Le public pourra voter pour le grand vainqueur, qui repartira avec CHF 10'000.- cash et des prestations de coaching pour un montant de CHF 15'000.-. Décerné pour la première fois l'an dernier, le Prix du Club des anciens finalistes sera reconduit pour 2021. Le lauréat, désigné par le vote des anciens finalistes du prix, remportera CHF 5'000.- en cash.

### Candidatures attendues avant le 26 mars

La participation est ouverte aux projets portés par des individus ou des sociétés du Valais et dont la mise en œuvre est prévue dans l'année qui suit. Les entreprises existantes peuvent également concourir, pour autant qu'elles proposent une nouvelle idée de produit ou service. Les projets doivent être avant tout innovants et créatifs ! Les conditions de participation et le règlement du concours sont téléchargeables dès maintenant sur [www.prixcreateursbcvs.ch](http://www.prixcreateursbcvs.ch). Les dossiers de candidature sont à renvoyer à Business Valais d'ici le 26 mars 2021.

La remise des prix aura lieu en juin 2021. La forme que prendra cette remise sera adaptée à la situation sanitaire du moment. Rappelons qu'en 2020, la soirée de gala a été annulée. Les responsables du prix se sont rendus directement dans les deux entreprises lauréates (Zollinger Bio pour le prix principal et Scotech pour le coup de cœur des anciens finalistes) pour la remise de leur trophée. Outre un format adapté en raison de la pandémie, l'édition 2020 a été marquée par un record de candidatures (85 dossiers, comme en 2018).

### A propos du Prix Créateurs BCVs

Le Prix Créateurs BCVs est co-organisé depuis 2007 par la Banque Cantonale du Valais et Business Valais, la promotion économique du Canton du Valais. Les anciens lauréats sont O'Soleil, qui commercialisait des lingettes de protection solaire (2007), le bouchon Diesel (2009), la baie vitrée à mouvement vertical de Bitz et Savoye (2011), l'atomiseur électrique de Valnature (2013), le plateau pour table développé par Smart Solution (2014), l'application mobile de fidélisation Qards (2015), le tapis de jeu interactif d'Adventures Lab et la collerette anti-goutte pour bouteilles de Col-Drops (2016), le drone pour traitements agricoles d'AgroFly (2017), le système intégré de gestion des stations de ski de Geosat (2018), le concept d'hôtels modulaires en bois de Modubois (2019), la gamme de cosmétiques de Zollinger Bio et la nacelle d'entretien pour remontées mécaniques de Scotech (2020).

### Contact pour les médias :

Cédric Luisier, Business Valais Tél. 058 332 21 20

[prixcreateursbcvs@cimark.ch](mailto:prixcreateursbcvs@cimark.ch)